



Services *pour* VOUS



Guide des services du gouvernement du Canada en
Alberta



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada 

Table des matières



Environnement

Aidez votre communauté à protéger l'environnement	4
Vous pouvez lutter contre les changements climatiques	5
Des conseils pour économiser énergie et argent à la maison	5



Immigration

Pour venir en aide aux nouveaux arrivants	6
Un bon départ pour les nouveaux arrivants au Canada	7
Pour les résidents permanents qui voyagent à l'étranger	7



Innovation

Pour développer votre entreprise	8
Une entreprise locale devient internationale	8
Pour souligner le travail des jeunes entrepreneurs	9

Jeunesse

Les jeunes explorent le Canada	10
Un premier pas vers un emploi à temps plein	11

Santé et sécurité

Les chutes chez les aînés	12
De l'aide pour les femmes enceintes qui ont besoin de soutien	13
Pour prévenir le crime	13

■ **Nouvel accord sur les soins de santé 14**

■ **Contactez le gouvernement du Canada 15**



Introduction

Les services du gouvernement du Canada sont conçus pour répondre à vos besoins changeants. Ce guide, *Services pour vous*, décrit quelques-uns de ces services et vous explique comment ils fonctionnent et comment les obtenir. Il contient cinq sections. Chacune de ces sections correspond à des besoins individuels ou à des questions d'intérêt commun.

- Tous les sujets sont en caractères **gras**.
- Les titres des brochures et dépliants sont en *italiques*.
- À la fin de chaque description, vous avez des numéros de téléphone sans frais et des sites Internet.
- À la fin du guide, vous trouverez aussi une liste détachable des numéros de téléphone et des sites Internet de nombreux autres services du gouvernement.



Nous vous invitons à conserver *Services pour vous*. Il vous sera utile pour trouver le bon programme ou service, si vos besoins changent.

Pour vous renseigner sur d'autres services

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les autres services du gouvernement du Canada en :

- composant le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), le centre de renseignements généraux du gouvernement du Canada ;
- visitant le site Internet principal du gouvernement du Canada : canada.gc.ca

Vous pouvez obtenir ce guide en gros caractères, sur cassette audio, en braille et sur disquette en composant le 1 800 O-Canada.

Environnement



Aidez votre communauté à protéger l'environnement

Vous voulez que votre communauté participe à la protection de l'environnement? Le **Programme ÉcoAction** peut vous aider. Il soutient des projets qui protègent l'environnement. Si votre organisme à but non lucratif a une idée en tête, contactez ÉcoAction.

☎ **1 800 567-1570**

🌐 www.ec.gc.ca/ecoaction

Un mode de vie plus sain

Le Firewood Institute d'Edmonton vient en aide aux gens et à l'environnement. Grâce à l'appui de programmes d'Environnement Canada comme ÉcoAction, l'Institut enseigne aux gens des modes de vie plus sains où le niveau de stress est réduit. « Nous tentons de créer une nouvelle façon de vivre et de travailler qui est en harmonie avec la terre », déclare le Dr Elizabeth Lange de l'Institut.





Vous pouvez lutter contre les changements climatiques

Les changements climatiques affectent notre santé, l'environnement et l'économie. En utilisant moins d'énergie, nous pouvons réduire les émissions de gaz à effet de serre qui sont responsables des **changements climatiques**. Voici quelques moyens simples d'utiliser moins d'énergie :

- Éteignez les lumières, appareils ménagers, téléviseurs et ordinateurs lorsque vous n'en avez pas besoin.
- Calfeutrez les portes et les fenêtres.
- Consultez l'étiquette ÉnerGuide lorsque vous achetez des électroménagers.
- Évitez de laisser tourner le moteur de votre véhicule. Lorsque vous le laissez tourner pendant 10 secondes, il consomme plus de carburant que si vous fermez le moteur et le redémarrez.
- Baissez le thermostat la nuit ou quand vous quittez la maison.
- Prenez l'autobus. Un autobus rempli, c'est 40 véhicules de moins sur la route. Cela économise le carburant et réduit les émissions de gaz à effet de serre.
- Utilisez des ampoules fluorescentes compactes. Elles durent plus longtemps et consomment 75 % moins d'énergie.
- Nettoyez ou remplacez régulièrement le filtre de votre fournaise.
- Installez des pommes de douche à débit réduit.
- Réparez les robinets qui coulent.

☎ **1 800 O-Canada**

🌐 www.changementsclimatiques.gc.ca

☎ **1 800 387-2000**

🌐 www.oee.rncan.gc.ca

et cliquez sur « Publications »

Des conseils pour économiser énergie et argent à la maison

L'Office de l'efficacité énergétique peut vous aider à économiser

énergie et argent à la maison. Commandez votre exemplaire du dépliant *Que veut dire haute efficacité Energy Star?* Profitez-en pour prendre connaissance des autres publications de l'Office.

Immigration



☎ **1 888 242-2100 (sans frais)**

🌐 **www.cic.gc.ca**

et cliquez sur « Après votre arrivée »
dans le menu de gauche, ensuite sur
« Bénévoles canadiens »

Pour venir en aide aux nouveaux arrivants

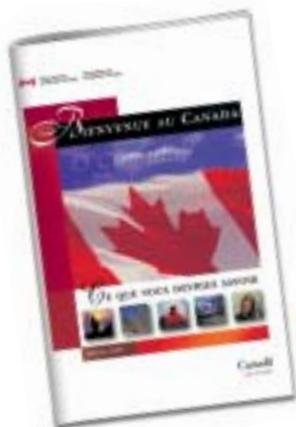
Vous pouvez aider les nouveaux arrivants à se sentir chez eux. Le **Programme d'accueil** jumelle des bénévoles canadiens à des personnes et des familles qui viennent d'arriver au Canada. Les bénévoles aident les nouveaux arrivants à améliorer leur connaissance de la langue, à se faire de nouveaux amis et à mieux comprendre notre mode de vie.

La gentillesse d'un étranger inspire une Albertaine

Quand une Albertaine s'est perdue dans une station de métro à Moscou, un étranger l'a aidée à se retrouver. Touchée par sa gentillesse, elle a décidé de participer au Programme d'accueil à son retour au Canada. Elle a été jumelée à une mère de deux enfants de l'Éthiopie. « J'ai voulu simplement rendre service à quelqu'un en retour », a-t-elle expliqué.

Un bon départ pour les nouveaux arrivants au Canada

Vous êtes **nouvellement arrivé au Canada**? Il vous faut trouver un logement, un emploi et inscrire vos enfants à l'école. Vous devez aussi faire une demande de carte d'assurance-santé et trouver un médecin. La publication *Bienvenue au Canada : Ce que vous devriez savoir* vous fournira beaucoup de renseignements. Elle décrit tous les services offerts aux nouveaux arrivants et vous indique aussi où obtenir des cours de langue gratuits.



☎ **1 800 O-Canada**

🌐 www.cic.gc.ca

et cliquez sur « Après votre arrivée »



Pour les résidents permanents qui voyagent à l'étranger

À partir du 31 décembre 2003, vous aurez besoin d'une **carte de résident permanent** pour rentrer au Canada, si vous voyagez à l'étranger. Cette nouvelle carte remplacera votre fiche relative au droit d'établissement (IMM 1000).

☎ **1 800 255-4541**

🌐 www.cic.gc.ca

et cliquez sur « Après votre arrivée »

Innovation

Pour développer votre entreprise

Les Sociétés d'aide au développement des collectivités fournissent de l'information et offrent des prêts afin de **favoriser le développement des communautés et des entreprises**. Ces sociétés sont des organismes à but non lucratif dirigés par des conseils d'administration bénévoles et financés par le gouvernement du Canada. On en compte 27 en Alberta.

Maîtres de leur destin

Après avoir géré un magasin de meubles en bois rond à Jasper, Stuart Grant a eu envie de créer sa propre

entreprise. Avec sa femme Akiko et sa famille, Stuart est déménagé à Blairmore en 1998 où il a ouvert le River's Edge Log Works. Stuart taille ses billes de bois, les écorce et produit de superbes meubles en bois rond et en pin fabriqués à la main. « L'avenir nous a semblé incertain pendant quelque temps. Nous ne savions pas si nous allions survivre, a déclaré Stuart. Sans l'appui de la Société d'aide au développement des collectivités, nous n'aurions pas pu acheter notre propre édifice. Maintenant, nous sommes maîtres de notre destin. »

 **1 888 338-9378 (sans frais)**

 **www.deo.gc.ca**

et cliquez sur « Sociétés d'aide au développement des collectivités »

Une entreprise locale devient internationale

Le **Centre de services aux entreprises du Canada** soutient le développement des entreprises. Grâce à son aide, une entreprise de Sherwood Park, Techniche International, a du succès à l'échelle internationale. L'entreprise vend des vêtements industriels – capuchons, gilets, casquettes et combinaisons – dans le monde entier. Ces vêtements sont fabriqués avec un tissu de refroidissement breveté qui permet de refroidir le corps.

 **1 800 272-9675**

 **www.rcsec.org/alberta**

Pour souligner le travail des jeunes entrepreneurs

Le **Prix aux jeunes entrepreneurs**, de la Banque de développement du Canada, reconnaît le travail de jeunes entrepreneurs canadiens. Chaque année, un gagnant est choisi dans chaque province et territoire par des gens d'affaires, des membres de la Chambre de commerce et des représentants de la Banque de développement du Canada.

L'identité des gagnants est annoncée publiquement. Ils reçoivent une journée de formation spéciale auprès de gens d'affaires et d'universitaires. Pour être admissible au programme, vous devez :

- être citoyen canadien ;
- être âgé entre 19 et 30 ans le 31 décembre 2003 ; et
- posséder au moins trois ans d'expérience à titre d'entrepreneur.

La période de nomination se termine le 6 juin 2003.

Un jeune albertain devient entrepreneur de l'année

Il y a six ans, Red Flame Hot Tap Services de Red Deer n'avait qu'un employé. Aujourd'hui, cette entreprise, qui appartient à Jared Sayers, prospère dans l'industrie du pétrole et du gaz. Elle travaille aussi bien au Canada qu'au Kazakhstan. Jared, qui est âgé de 30 ans, s'est mérité le prix décerné aux jeunes entrepreneurs par la Banque de développement du Canada.



 **1 877 232-2269 (sans frais)**

 **www.bdc.ca**

et cliquez sur « Jeune entrepreneur »

Jeunesse

Les jeunes explorent le Canada

Échanges Canada offre aux jeunes deux programmes passionnants pour leur permettre de se découvrir et d'apprendre à connaître le Canada.

Échanges Jeunesse Canada est pour les jeunes de 11 à 18 ans. Les participants aident à organiser un échange avec une autre région du pays, à faire des recherches sur cette région, à trouver des fonds pour financer leur voyage et à planifier des activités.

Forums Jeunesse Canada s'adresse aux moins de 30 ans. Ce programme permet aux participants d'aller visiter une autre localité pendant au moins cinq jours. Durant leur séjour, ils étudient les institutions nationales et discutent des enjeux d'intérêt national.

Dans la plupart des cas, le gouvernement du Canada paie le voyage des participants.



☎ 1 800 O-Canada

🌐 www.echanges.gc.ca

Plusieurs groupes sont traditionnellement sous-représentés dans les programmes d'échanges. Il s'agit par exemple des jeunes autochtones, des jeunes ayant un handicap, des jeunes provenant de familles à faible revenu et des jeunes provenant de communautés rurales ou de régions isolées. Le gouvernement du Canada encourage ces jeunes à profiter des programmes disponibles.

Des jeunes qui se connaissent mieux

Justin Selte de Vermilion en sait beaucoup plus sur Terre-Neuve depuis qu'il a participé à un programme d'Échanges Jeunesse Canada. Son district 4-H a visité celui de Summerside à Terre-Neuve. Ils ont fait des excursions en bateau et du kayak, et savouré du homard. Plus tôt pendant l'été, c'était au tour du district de Summerside de venir en Alberta pour visiter le champ de glace Columbia, le Stampede de Calgary et les sources thermales de Banff. « Je connais mieux Terre-Neuve et la diversité de notre pays », a dit Justin. « Ce fut magique. »

Un premier pas vers un emploi à temps plein

Vous avez entre 15 et 30 ans et êtes au chômage ou sous-employé? Le **Programme de stages pour les jeunes dans le secteur public fédéral** pourrait vous donner l'expérience de travail qui vous manque pour décrocher votre premier emploi à temps plein. Ce programme offre des stages de neuf mois auprès du gouvernement du Canada.

Le programme est administré en partenariat avec le YMCA.

Pour être admissible, vous devez :

- avoir entre 15 et 30 ans ;
- être un citoyen canadien ou un résident permanent ;
- être au chômage ou sous-employé ;
- ne pas étudier à temps plein ; et
- ne pas avoir participé à d'autres programmes de stages du gouvernement du Canada.



 **1 800 495-8775**

 www.psj.gc.ca

Santé et sécurité

Les chutes chez les aînés

Les aînés savent que leur qualité de vie dépend de leur bonne santé. Les chutes leur causent souvent une perte d'indépendance et la détérioration de leur santé. Les chutes représentent la plupart des blessures chez les personnes âgées. Elles sont aussi la cause de près de la moitié des admissions dans les foyers.

Vous pouvez **prévenir les chutes**. Commandez les feuillets d'information *Évitez les chutes!* Ils s'adressent aux aînés, aux anciens combattants, à leurs familles et à ceux qui oeuvrent auprès des aînés.



☎ **1 800 O-Canada**

📄 www.hc-sc.gc.ca/seniors-aines

et cliquez sur « Publications », puis sur la lettre « E » dans l'index de A à Z.



Le saviez-vous?

Les paiements du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse ne vous parviennent pas automatiquement. Vous devez en faire la demande. Pour en savoir plus sur les services du gouvernement du Canada pour les aînés et ceux qui le seront bientôt, commandez le guide *Services pour les aînés*.

☎ **1 800 O-Canada**

📄 canada.gc.ca

et cliquez sur « Services pour les Canadiens », puis sur « Les aînés »

De l'aide pour les femmes enceintes qui ont besoin de soutien

Si vous êtes enceinte et avez besoin de soutien, le **Programme canadien de nutrition prénatale** peut vous aider. Le programme fournit aux femmes enceintes des conseils sur la nutrition, des suppléments alimentaires et des services d'aide et d'écoute en matière de choix de santé, comme la consommation d'alcool.

Le programme est disponible à plusieurs endroits en Alberta, dont Medicine Hat, Red Deer, Edmonton, Peace River, High Level et Grande Prairie.

☎ **1 866 225-0709 (sans frais)**

🌐 www.hc-sc.gc.ca/hppb/enfance-jeunesse
et cliquez sur « Programmes communautaires »



Pour prévenir le crime

La consommation de drogues et d'alcool pendant la grossesse peut causer des problèmes sérieux chez les enfants. Ces enfants peuvent souffrir de problèmes d'apprentissage, devenir hyperactifs ou avoir de la difficulté à maîtriser leur agressivité. Ils pourraient aussi se tourner plus tard vers le crime ou la consommation de drogues ou d'alcool. Si votre communauté a besoin d'aide pour prévenir ces problèmes, contactez la **Stratégie nationale pour la prévention du crime**.

Cold Lake offre un appui aux femmes enceintes

Cold Lake dans le nord de l'Alberta aide les mères à faire les bons choix en matière de santé. Grâce à la Stratégie nationale pour la prévention du crime, un conseiller professionnel est à la disposition des nouvelles mères et des femmes enceintes qui ont consommé des drogues et de l'alcool pendant la grossesse.

☎ **1 877 302-2672 (sans frais)**

🌐 www.prevention.gc.ca

et cliquez sur « À propos de nos programmes »

Nouvel accord sur les soins de santé

Le Premier ministre du Canada et les premiers ministres provinciaux se sont entendus récemment pour soutenir et réformer notre système de santé. Pour faire de cet accord une réalité, le **gouvernement du Canada augmente le financement accordé aux soins de santé de 34,8 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.**

L'accord renforce les cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* et accroît le soutien offert aux services de soins de santé actuels partout au pays.

L'accord favorise et finance aussi le changement, afin :

- d'améliorer l'accès aux professionnels de la santé 24 heures sur 24, sept jours par semaine, et d'éliminer les débordements vers les services d'urgence ;
- d'améliorer les soins à domicile et la protection contre les coûts exorbitants des médicaments ;
- d'offrir une prestation humanitaire, dans le cadre de l'assurance-emploi, aux personnes qui doivent quitter temporairement leur emploi pour prendre soin d'un proche gravement malade ;

- d'offrir de l'équipement diagnostic et médical pour réduire les listes d'attente et accélérer les soins ;
- de créer des dossiers médicaux électroniques des patients, et ainsi diminuer la paperasse ;
- de favoriser l'innovation et la science dans les hôpitaux universitaires ;
- de porter une attention spéciale aux besoins des Autochtones.

L'accord prévoit aussi la création d'un Conseil de la santé qui fera rapport régulièrement à tous les Canadiens et les Canadiennes de l'état du système de santé.

Les citoyens et les contribuables ont le droit de savoir comment leur argent est dépensé et de quelle façon la réforme est mise en oeuvre.

Pour plus de renseignements sur le nouvel accord :

☎ 1 800 O-Canada
(1 800 622-6232)
ATS 1 800 465-7735

🌐 canada.gc.ca